

# L'ESTILLACAIS



**LE NOUVEAU JARDIN PARTAGÉ  
INTERGÉNÉRATIONNEL**



**PORTAIT DU JOUR  
LE NOUVEAU CHEF DE NOTRE POLICE  
MUNICIPALE PLURICOMMUNALE**



**FABRICATION DE MEUBLES EN GABION  
PAR LES AGENTS TECHNIQUES**



# L'ÉDITO...

Chers Administrés,

Je vous propose pendant la lecture de cet Estillacais, d'oublier un peu vos problèmes et de partager avec nous les informations municipales que nous avons beaucoup de plaisir à vous présenter. Tous les sujets qui suivent sont importants mais je voudrais commenter trois thèmes majeurs.

Tout d'abord, la confirmation d'un essor démographique impressionnant et brutal qui nous contraint à adapter sans cesse les services publics et notamment l'accueil administratif et l'accueil scolaire.

Le nombre d'enfants prévu pour la rentrée de septembre fait déjà l'objet de toute notre attention car nous savons qu'il va encore évoluer à la hausse durant l'été surtout à la maternelle. Un courrier à l'inspection académique est en partance pour demander une ouverture de poste.

L'accroissement des documents d'urbanisme instruits depuis plusieurs mois indique clairement que cette tendance va perdurer et qu'il faudra encore faire évoluer nos bâtiments et notre personnel.

Le second fait marquant de ce début d'année est étroitement lié à l'essor d'Estillac, c'est le vote d'un budget exceptionnel pour notre commune.

Il intègre l'accroissement des coûts de fonctionnement notamment en personnel et l'investissement lié à la construction de la salle multi-activités.

Officiellement nous avons enfin lancé le jury de concours qui nous permettra dans le courant de l'été de sélectionner un architecte parmi les 65 dossiers déposés.

Le budget prévisionnel est considérable mais la commune ne pouvait plus reporter ce projet.

Cette nouvelle salle multi-activités polyvalente permettra de transférer toutes les activités actuelles et de répondre à une demande croissante qui ne cesse de se diversifier, en particulier en terme d'activités culturelles ou évènementielles.

Pour les plus jeunes ou les nouveaux administrés, il est important de rappeler l'historique de la salle des sports actuelle et le fait que sa réhabilitation est impossible.

À l'origine c'est un hangar d'occasion de l'aviation civile installé dans les années 1960 et aménagé bénévolement par plusieurs générations d'élus et de basketteurs.

Aujourd'hui cette salle, qui ne répond plus à aucune norme est inutilisable l'hiver et devrait, pour être réhabilitée, faire l'objet de travaux estimés à plus de 600 000 Euros.

Le choix est fait depuis longtemps mais l'agrandissement de la mairie et la construction de l'école Michel SERRES ont été prioritaires.

Vos élus ont aussi fait le choix d'associer à la nouvelle construction associative et sportive, un lieu de culture plus complet que l'ancienne bibliothèque.

Cela m'amène à poursuivre avec la modification des statuts de l'Agglomération d'Agen, qui entre autres changements recommunalise la compétence "ALSH" (Accueil de Loisir Sans Hébergement).

Voilà pourquoi les locaux de la bibliothèque actuelle seront à terme, au même titre que l'ancienne école élémentaire, dédiés au pôle Centre de Loisirs.

C'est un dossier complexe qui va nécessiter de nombreux aménagements au centre bourg ainsi qu'une mutualisation avec les communes voisines.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés car nous devons être fin prêts pour 2022.

La situation sanitaire semble s'améliorer lentement, ce qui va certainement nous permettre de reprogrammer les marchés gourmands et peut-être d'autres animations au second semestre ?

Nous l'espérons tous, surtout pour nos séniors qui sont les plus pénalisés par le manque de lien social.

En attendant de se rencontrer physiquement, je vous souhaite une bonne sortie de confinement tout en conservant de bonnes pratiques sanitaires.

Bien cordialement,

Jean-Marc GILLY

# L'AGENDA...

TOUS LES JEUDIS DE 16H À 20H, SOUS LA HALLE, MARCHÉ  
HEBDOMADAIRE !

## JUIN :

**Les dimanches 20 et 27 juin :**

Élections départementales et régionales.

**Vendredi 4 juin :** Lecture au cœur à la bibliothèque.

**Samedi 26 juin :** Vide-étagères à la bibliothèque.

## JUILLET :

**Vendredi 2 juillet :** Lecture au cœur à la bibliothèque.

**Tous les jeudis du mois :** Marchés Gourmands.

## AOUT :

**Tous les jeudis du mois :** Marchés Gourmands.

**ÉDITORIAL** 2

**AGENDA** 3

**NOS DOSSIERS** 4

**INFOS COMMUNALES** 8

**BUDGET 2021** 10

**VOTRE FISCALITÉ EN 2021** 11

**URBANISME** 12

**POINT TRAVAUX** 13

**LA VIE ASSOCIATIVE** 14



## Naissances



*Marcel Mirande*  
Né le 04/01/2021



*Maël Caro*  
Né le 04/02/2020



*Chiara Barberis-Giletti*  
Née le 13/11/2020



*Louisa Lachaume*  
Née le 04/03/2021

*Raphaël Valero*  
Né le 08/11/2020

*Brendon Delaurier*  
Né le 03/02/2021

*Côme Garreau*  
Né le 10/04/2021

*Victor Hammelbrath*  
Né le 11/01/2021

*Éva Amouroux*  
Née le 29/09/2020

*Aya Salhi*  
Née le 26/01/2021

*Maël Paga*  
Né le 09/12/2020

*Léon Joulins*  
Né le 26/03/2021

*Yanel Loutoufy*  
Né le 21/10/2020

*Elliott Raphalen*  
Né le 19/11/2020

## Mariages



*Monsieur Bosca Mathieu et Eustigneeva Aleksandra*  
Le 17/11/2020

# NOS DOSSIERS

## INAUGURATION DU PANNEAU COMMÉMORATIF D'HERVÉ DUCASSE

Mercredi 17 Février, nous avons reçu la veuve d'Hervé Ducasse, son fils Roland et sa petite fille Anissa pour un moment d'hommage et de commémoration pour cet estillacais, rescapé du camp de Rawa-Ruska.

Ce sont joints à nous, Bernard Candelon, président départemental de l'association « Ceux de RAWA RUSKA », des adhérents et des membres du bureau de l'association, et Mme Françoise Laurent, conseillère départementale, représentant la Présidente du Conseil départemental, Sophie Borderie.

Après la lecture de la biographie de ce rescapé de la deuxième guerre mondiale, nous avons inauguré un panneau commémoratif retraçant son histoire que tout estillacais peut venir lire en salle du conseil à la mairie.

Hervé Ducasse, enfant du village, devenu comme tant d'autres soldats en 1937 pour défendre nos libertés et combattre l'occupant, sera emprisonné plusieurs fois notamment au camp de RAWA-RUSKA en Ukraine, et effectuera 3 tentatives d'évasion avant d'être enfin libéré par les troupes américaines en 1945.

Moment de souvenirs empreints d'émotions, nous nous rappelons ainsi combien nombre de nos compatriotes ont payé le plus grand prix pour que nous puissions jouir en ce jour de nos libertés.



## NOS AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE ONT DU TALENT !

Les agents du Service Technique ont terminé la fabrication et la pose du mobilier en gabion, comprenant des tables ainsi que des bancs. Vous pouvez les admirer et en profiter aux abords de l'école Michel Serres, allée du Jardin Public.

Merci également à Guy pour la fabrication de ce magnifique meuble à chaussures fraîchement installé à la maternelle.



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Parce que la protection de nos enfants est une priorité pour la municipalité, de nouveaux panneaux de signalisation ont vu le jour au niveau du rond-point de l'école élémentaire Michel Serres.

La police municipale veillera de manière pédagogique au bon respect de cette nouvelle signalétique et parce que la sécurité est une affaire de tous, nous comptons sur vous.

# NOS DOSSIERS



## GRAND DÉMÉNAGEMENT POUR NOS RUCHES

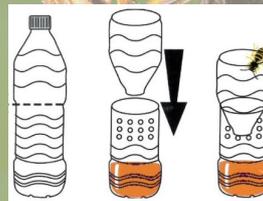
Afin de les protéger et de leur donner un environnement propice à leur développement, ces trois ruches ont été transférées dans un enclos à côté du jardin de la Halle.

Nous n'avons plus qu'à attendre que la nature fasse son œuvre avant de pouvoir récolter ce fabuleux miel estillacais.



## LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES :

Sauvons les abeilles des prédateurs impitoyables que sont les frelons asiatiques !  
Un piège "fait maison" à mettre en place :



À INSTALLER DE PRÉFÉRENCE À 1M50/2M, SI POSSIBLE AU SOLEIL

SIROP OU DE LA CONFITURE PUIS DU COLA OU DE LA BIÈRE

## POINTS D'APPORT VOLONTAIRE :

Dans un souci de conserver la propreté de notre commune, de nouvelles bornes pour le tri du verre et du papier ont été installées sur le parking de la Halle d'Estillac.

Chemin du Puits de Carrère, c'est une borne papier qui vient de voir le jour, aux côtés de celle du verre déjà présente. Le civisme et le respect de la nature sont l'affaire de tous.

Ces petits gestes du quotidien sont un apprentissage pour nos futures générations et une action concrète dès aujourd'hui pour notre environnement. C'est un petit geste pour l'homme mais un pas de géant pour notre planète.



# NOS DOSSIERS

## UN JARDIN POTAGER INTERGÉNÉRATIONNEL

Quels sont les ingrédients d'un jardin potager intergénérationnel ?

Pour cela il nous faut, une école avec une équipe pédagogique motivée, une maison d'accueil pour personnes âgées avec des pensionnaires toujours partants pour de nouvelles activités, et puis surtout ce petit lopin de terre où partager une aventure.

La municipalité souhaite mettre au cœur de son projet, le partage et la convivialité intergénérationnelle. Quoi de mieux que de commencer par un lieu propice à la transmission d'un savoir faire pour certains, de la bonne humeur pour les autres, et pour tout le monde, la satisfaction de créer un nouvelle espace de vie.

Les résidents de la maison d'accueil les HIRONDELLES ont été sollicités pour accompagner les élèves de CM1 et CM2 dans ce projet qui a vu le jour dans l'espace vert clos entre la cour de l'école et le jardin des Hirondelles.

Pour commencer, ce sont huit arbres fruitiers qui ont été plantés sous la supervision et l'assistance de nos agents du service technique. Ce jardin partagé permettra aux enfants d'observer la biodiversité et toute la magie de la nature. Quand à nos aînés, c'est un véritable outil thérapeutique qui voit le jour, permettant au corps médical d'avoir un support pour travailler sur la mémoire dans un cadre bucolique et accueillant.

Parfaire ses connaissances, échanger avec ses aînés, solliciter sa mémoire et son savoir faire, et bientôt manger le fruit de son travail seront une récompense assurément appréciée par nos jeunes et nos moins jeunes acteurs.



### CHANGEMENTS AU CONSEIL MUNICIPAL

Gérard ZIELINSKI n'étant plus assez présent sur la commune, a décidé de démissionner de son poste de Conseiller Délégué.

Nous regrettons tous son départ mais il a promis de revenir nous voir de temps en temps !

C'est Éric SAUZEAU qui le remplace depuis le 1er janvier 2021 et fait donc parti dorénavant des commissions animations, patrimoine communal, accessibilité, mobilité et protection civile.



Gérard ZIELINSKI



Éric SAUZEAU

# NOS DOSSIERS



## PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants



Dans un monde toujours plus connecté, la municipalité a souhaité se doter d'un nouvel outil de communication avec vous.

Après le site internet ([www.ville-estillac.fr](http://www.ville-estillac.fr)), la page Facebook (Mairie Estillac), c'est PanneauPocket !

C'est un outil largement utilisé par les communes pour vous alerter et vous tenir informés des dernières actualités nous concernant. Entièrement gratuite et sans publicité, cette solution se télécharge sur votre smartphone et vous notifie à chaque nouvel événement.

Maintenant que nous voyons apparaître la fin de cet épisode douloureux qu'a été le Covid, nous espérons ardemment pouvoir relancer toutes les animations et les manifestations chères à notre commune. Quoi de mieux que cette application pour se tenir informé. Rejoignez nous donc sur PanneauPocket !

Retrouvez également sur votre ordinateur les informations diffusées:

<https://app.panneaupocket.com/>

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT**  
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET  
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

**EN 4 CLICS**

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"  
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"

GET IT ON Google Play  
Download on the App Store  
EXPLORE IT ON AppGallery



## PORTRAIT DU JOUR !

Faisons connaissance avec le nouveau chef de la police municipale pluricommunale, Arnaud SIMONUTTI.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite dans les missions que la commune lui a confiées.

NOM : SIMONUTTI Prénom : Arnaud  
Âge : 42 ans Originaire du Beaujolais

"21 ans de carrière dans la Police nationale (de la région parisienne, en passant par la région lyonnaise), j'ai servi dans plusieurs unités : Centre de Commandement et d'appels 17, Police-secours, Brigade anti-criminalité d'arrondissement sur Lyon (travail en civil lutte contre la délinquance), Unité d'Ordre Public (encadrement de manifestations, maintien de l'ordre, unité sécurité routière...).

J'ai fait le choix de venir m'installer dans le Lot et Garonne avec ma famille pour son cadre de vie, son climat et pour prendre le poste de responsable de la Police Municipale Pluri-Communale qui est pour moi une évolution professionnelle.

Je veux inscrire la police municipale encore plus comme le service de proximité, de dialogue et de prévention de chaque habitant d'Estillac. J'ai l'intention d'aller à la rencontre de tous et de proposer à l'équipe municipale des évolutions sur le fonctionnement de mon service.

La sécurité et la tranquillité publique sont les affaires de tous et la Police Municipale Pluri-Communale est à votre écoute et là pour vous aider. N'hésitez pas à contacter le service soit par téléphone : 05-53-98-64-79 ou par mail : [police.municipale@ville-lepassage.fr](mailto:police.municipale@ville-lepassage.fr)."



# INFOS COMMUNALES

## CLASSE ULIS :

Dès septembre 2021, nous verrons l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école élémentaire Michel Serres. Il s'agit d'une classe ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire).

Les ULIS sont des classes particulières pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap.

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental. Chaque école a vocation à accueillir tous les enfants, quels que soient leurs besoins.

Parce que la tolérance, la bienveillance sont des valeurs que la municipalité porte, la commune d'Estillac est fière d'avoir été choisie par l'inspection académique pour accueillir l'ouverture de cette classe ULIS. Souhaitons donc la bienvenue aux nouveaux élèves.

## NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Parce que nous sommes de plus en plus nombreux, la municipalité souhaitait étendre les plages d'ouverture de la mairie afin de donner plus d'amplitude horaire pour nous rendre visite. Avec l'arrivée récente d'un nouvel agent, c'est chose faite.

Depuis le 01 Mars 2021, les horaires d'accueil du public en mairie ont évolué. Désormais, les mercredis matins sont ouverts de 09h à 12h.

La mairie est donc ouverte au public le lundi et le mercredi de 09h à 12h et de 13h à 18h. Le mardi et le jeudi de 13h à 18h et le vendredi de 13h à 17h.

L'accueil téléphonique reste le même : du lundi au jeudi de 09h à 12h et de 13h à 18h et le vendredi de 09h à 12h et de 13h à 17h



Pauline GACH sera ravie de vous y accueillir !

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2021 sont ouvertes jusqu'au 2 juillet 2021, pour les familles d'ESTILLAC qui souhaitent inscrire à l'école leur(s) enfant(s) né(s) en 2018 (ou plus âgés qui arriveraient sur la commune).

Le dossier d'inscription est à retirer à la mairie ou sur simple demande par mail à l'adresse suivante : [m.picq@ville-estillac.fr](mailto:m.picq@ville-estillac.fr).



## ÉLECTIONS JUIN 2021 :

Les élections régionales et départementales françaises de 2021 auront lieu les dimanches 20 et 27 juin.

Les votes se dérouleront en même temps afin de renouveler les 17 conseils régionaux de France et les 101 conseils départementaux.

Attention, cette année, les bureaux de vote se trouveront à la Salle des sports qui comportera 2 circuits pour les deux votes. L'entrée se fera par le portail de l'ancienne école élémentaire.



## NUISANCES SONORES

À quel moment réaliser vos travaux de bricolage ou de jardinage ?

Conformément à l'arrêté préfectoral, ils ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Afin de respecter votre voisinage, nous comptons sur vous.

# INFOS COMMUNALES

## DÉFIBRILLATEURS :

Un nouvel équipement a été installé au niveau de la Halle. Il vient compléter celui déjà en fonctionnement près de la salle du Conseil à la mairie. Ces dispositifs médicaux sont une aide à la réanimation de victime en cas d'arrêt cardiaque. Ils sont entièrement automatisés et sont là pour sauver des vies car les premières minutes sont cruciales.

Petit rappel des règles d'intervention en cas de nécessité :  
Sécuriser le lieu ou la personne, apprécier l'état de la victime, appeler les secours ou demander de l'aide, effectuer les gestes de premier secours.



## INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS :

vous souhaitez inscrire vos enfants en accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) aux prochaines vacances d'été du jeudi 8 juillet au vendredi 27 août 2021 de 7h30 à 18h30 ?

Contactez l'Agglomération d'Agen au 06 07 13 51 05 ou sur le site <https://www.agglo-agen.net/famille> !



## DISPOSITIF TELEALERTE

Depuis quelques années, la commune a mis en place le dispositif téléalerte. C'est un outil qui nous informe en temps réel en cas d'inondation, de tempête, de canicule, d'attentat...

Nous avons choisi de vous alerter par sms, et pour cela, il faut vous inscrire sur le site : <https://tre.inscription-volontaire.com/estillac/>

En mentionnant vos coordonnées portables et non votre numéro fixe. Nous comptons sur vous.



## LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La chenille processionnaire est dangereuse pour l'homme et représente un danger mortel pour nos compagnons à 4 pattes. Le printemps marque le début de la période des chenilles processionnaires. Urticantes à cause de leurs poils, elles sont dangereuses en cas de piqûres. Voici quelques recommandations pour s'en prémunir. Soyons vigilants et prudents.

- Ne pas se promener ou laisser jouer les enfants sous les arbres porteurs de nid
- Éviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une promenade
- En cas de doute, prendre une douche et changer de vêtements
- Bien laver les fruits et les légumes du jardin (les poils des chenilles peuvent s'y déposer)
- Éviter de faire sécher du linge à côté des arbres infestés.

## RECENSEMENT MILITAIRE OU (RECENSEMENT CITOYEN) :

Chaque jeune français doit se faire recenser à compter de son 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du troisième mois qui suit. Il suffit de se présenter en mairie avec la carte nationale d'identité ou un passeport valide, du livret de famille à jour ainsi que d'un justificatif de domicile de ses parents.

C'est une démarche obligatoire et nécessaire car à l'issue, une attestation est desservie. Elle vous sera demandée lors de certaines démarches (par exemple inscription au baccalauréat).

Le jeune qui s'est fait recenser est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



BIENTÔT 16 ANS !  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**

## BUDGET PRIMITIF FONCTIONNEMENT 2021

### Dépenses - €.

011	Charges à caractère général	610 444,00
012	Charges de personnel	903 804,00
65	Autres charges de gestion courante	236 873,00
66	Charges Financières	76 500,00
67	Charges Exceptionnelles	1 100,00
68	Dotations aux amortissements	62 527,00
739	Prélevement FPIC	1 000,00
022	Dépenses imprévues	52 211,00
23	Virement à la section d'investissement	2 300 000,00
002	Déficit antérieur reporté	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>4 244 459,00</b>

### Recettes - €.

70	Produits des services	66 040,00
722	Immobilisations corporelles	25 000,00
73	Impôts et taxes	1 162 766,00
74	Dotations et participations	751 589,00
75	Autres produits de gestion courante	66 000,00
013	Atténuation de charges	10 500,00
76	Produits financiers	30,00
77	Produits exceptionnels	8 898,00
79	Transfert de charges	25 000,00
002	Excédent antérieur reporté	2 128 636,00
<b>TOTAL</b>		<b>4 244 459,00</b>

L'augmentation de la section de fonctionnement est essentiellement due aux charges du personnel :

- Un emploi temps plein supplémentaire au service administratif
  - Deux temps partiels en renfort à la cantine et garderie pour maîtriser le respect des règles sanitaires
  - Le recrutement d'un responsable service écoles qui prendra ses fonctions début août.
- À noter que les surcoûts induits par la mise en place des protocoles sanitaires ont été minorés grâce à la participation bénévole de plusieurs élus sur les temps de la pause méridienne.

## BUDGET PRIMITIF INVESTISSEMENT 2021

### Dépenses - €.

10	Dotations, fonds divers et réserves	16 085,00
13	Reprise de subventions	0,00
16	Remboursement capital des emprunts	139 063,00
20	Immobilisations incorporelles	279 010,00
21	Immobilisations corporelles	972 409,00
23	Immobilisations en cours	4 380 074,00
020	Dépenses imprévues	33 545,00
45	Opérations pour compte de tiers	3 552,00
481	Charges à répartir	25 000,00
001	Déficit antérieur reporté	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>5 848 738,00</b>

### Recettes - €.

10	Dotations (hors affectation)	510 035,00
1068	Affectation de résultat	0,00
13	Subventions d'investissement	1 628 836,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 230 000,00
19	Cessions véhicules	0,00
28	Amortissement des immobilisations	58 377,00
024	Produits de cessions d'immo.	10 890,00
45	Opérations pour compte de tiers	3 785,00
481	Charges à répartir	4 150,00
021	Virement de fonctionnement	2 300 000,00
001	Excédent antérieur reporté	102 665,00
<b>TOTAL</b>		<b>5 848 738,00</b>

En investissement, prise en charge sur le budget prévisionnel 2021 de la totalité de la dépense liée à la salle multi-activités, qui au final sera absorbée sur deux années budgétaires.

**Malgré l'augmentation de certains chapitres, nos ratios de gestion restent bons, mais nous devons néanmoins rester vigilants face aux conséquences de notre développement démographique.**

# VOTRE FISCALITÉ EN 2021

La réforme de la taxe d'habitation se poursuit avec sa disparition totale en 2023 (sauf pour les résidences secondaires).

Les communes récupèrent le taux foncier bâti du Département qui est lui-même compensé par une fraction de la TVA.

Le Conseil Communautaire de l'Agglomération d'Agen a fait le choix de lever un nouvel impôt pour aider à réaliser le programme d'investissement : 1% de foncier bâti sur l'ensemble des propriétaires.

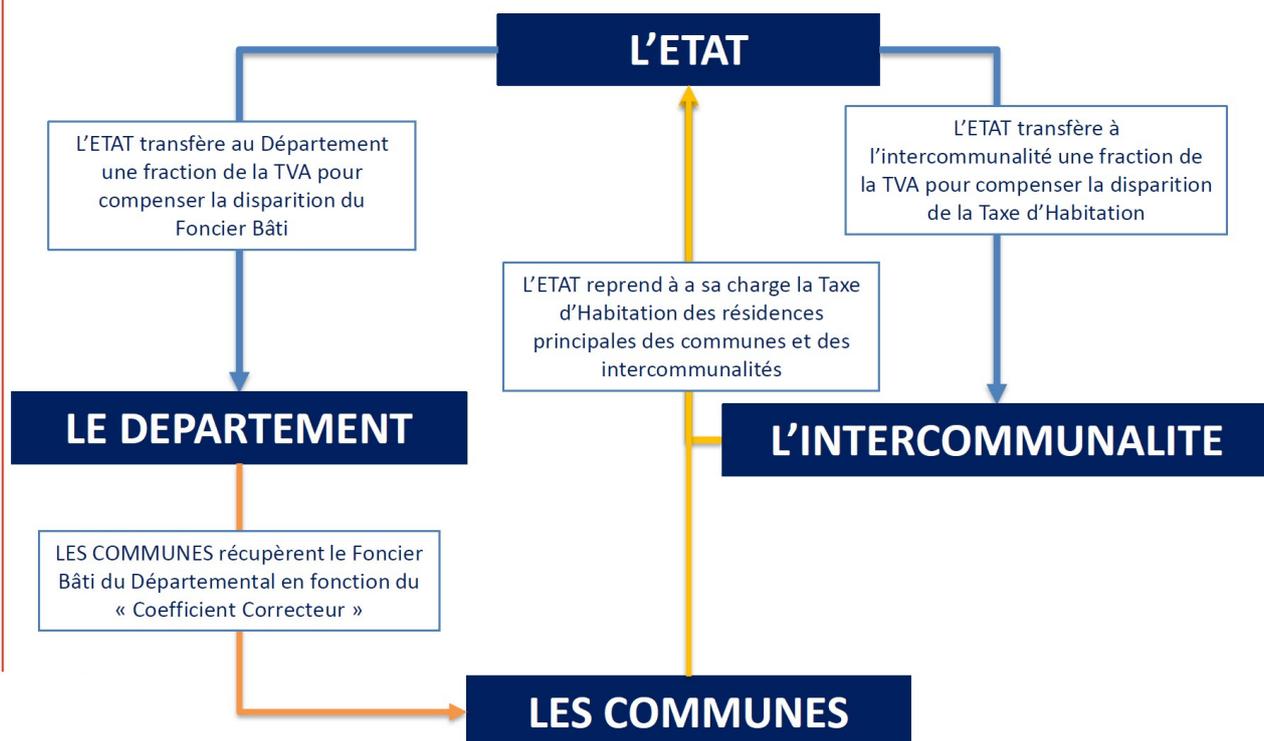
## **Concrètement sur votre feuille d'imposition en octobre 2021 :**

- Dans la ligne foncier bâti commune apparaîtra un taux de 41,70% (c'est la somme du taux communal de 14,37% inchangé et du taux départemental de 27,33%).
- Dans la ligne foncier bâti département apparaît le taux 0.
- Dans la ligne intercommunalité apparaîtra pour la première fois un taux de 1%.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste inchangée à 11%.

**À NOTER UNE FOIS DE PLUS LA STABILITÉ DU TAUX COMMUNAL DEPUIS 2005.**

## LA REFORME DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE

### NOUVELLE REPARTITION DES RESSOURCES FISCALES ENTRE COLLECTIVITES A PARTIR DE 2021



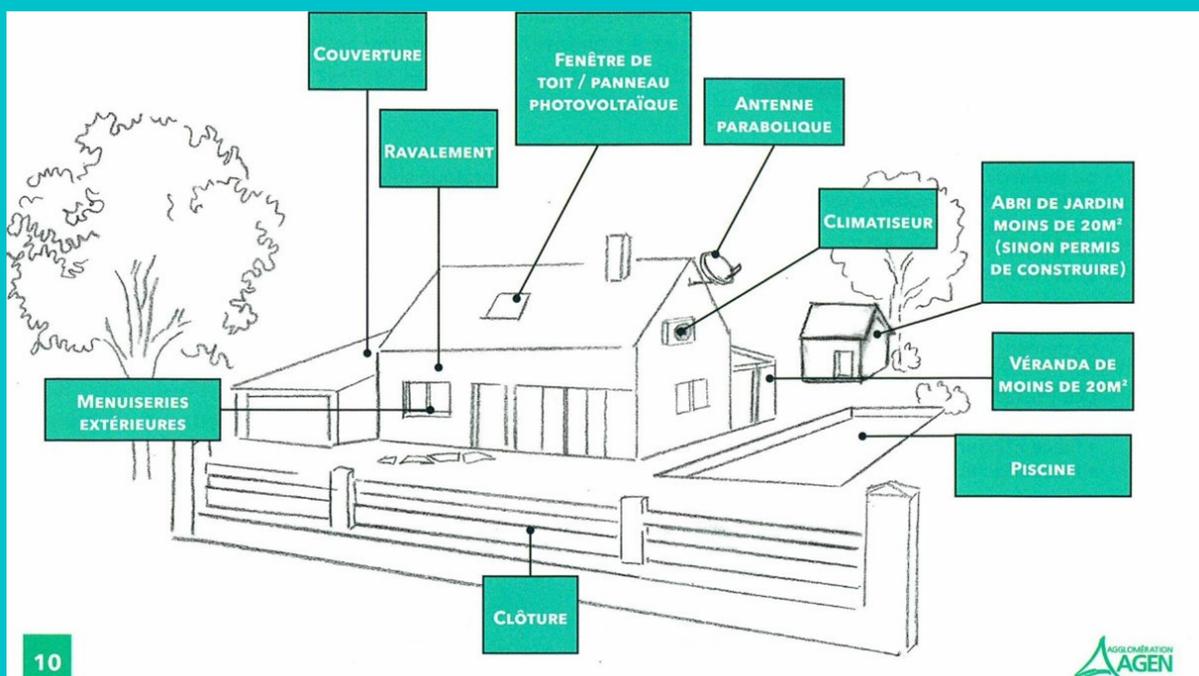
# URBANISME

## RAPPEL DES RÈGLES EN MATIÈRE D'URBANISME

Dans le cadre de l'aménagement de votre propriété, vous pensez modifier l'aspect extérieur de votre maison, par exemple en ajoutant une fenêtre ? Vous changez la destination d'une pièce par exemple en transformant le garage en chambre ? Vous avez des projets d'agrandissement ? Vous souhaitez créer une clôture, un portail, installer un abri de jardin ou une piscine ? Attention, des règles d'urbanisme s'appliquent et des formalités sont à respecter !

Suivant la nature et l'importance de votre projet, un permis de construire ou une déclaration préalable seront nécessaires.

Dans la plupart des projets d'aménagements de l'existant, une déclaration préalable sera suffisante :



A noter, tous les formulaires et des explicatifs sont disponibles sur le site Internet service public, à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>

Le service urbanisme est à votre écoute pour vous guider dans vos démarches, n'hésitez pas à le contacter au 05.53.67.80.36 et à prendre rendez-vous.

### **FOCUS SUR LA PLACE DU MIDI :**

Dès lors que vous installez un portail, pensez à laisser un espace libre à l'extérieur de 5 mètres de large et 5 mètres de long.

Cet espace obligatoire s'appelle la place du midi.



### **N'oubliez pas de déclarer !**

La municipalité se réserve le droit de demander aux services fiscaux d'effectuer une mise à jour des données pour les étourdis qui auraient omis de déposer leur déclaration.

### **QUELQUES CHIFFRES :**

Depuis le début de l'année 2021, le service urbanisme a traité 167 dossiers contre 71 sur la même période en 2020...

# POINT TRAVAUX...



## TRAVAUX PARTIELS

En attendant la réfection complète de la première partie (en prolongement du Puit de Carrère)



### Chemin de la Grande Gauge



### Chemin de la Grande Gauge



### Chemin de Moussat



### Chemin de Montalivet



### Chemin de Borde Basse

**RAPPEL :**  
Cette route toute neuve est limitée à 30km/h.  
Les comptages effectués après travaux font apparaître des dépassements atteignant les 80km/h de la part de certains usagers, c'est inadmissible !



# LA VIE ASSOCIATIVE...

Renseignez-vous auprès des présidents de vos associations, des reprises partielles d'activités sont peut-être prévues.

## LA LISTE DES ASSOCIATIONS 2020-2021

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES D'ESTILLAC

Présidente : Madame MESNIER Manon  
☎ 06.86.04.06.95 ape.estillac@gmail.fr

### ASSOCIATION SPORTIVE PASSAGE CYCLISME

Président : Monsieur BOURBON Olivier  
☎ 06.14.44.65.34 bourbon.olivier47@wanadoo.fr

### CLUB "PLAISIR DE VIVRE": CLUB DU 3ème ÂGE

Président : Monsieur BALDACCHINO Georges  
☎ 05.53.67.21.93 - 06.22.52.05.51  
gbaldacchino.47@orange.fr

### COMPAGNIE DES PAS RAYÉS (THÉÂTRE)

Présidente : Martine PUIG  
☎ 06.44.04.45.61 martine.puig@laposte.net

### ENTENTE SPORTIVE DU BRUILHOIS (BASKET)

Président : Monsieur DUFOURG Alexis  
☎ 06.82.46.64.06 esbruilhois@gmail.fr  
Secrétaire : Monsieur OLIVIER Michel  
☎ 07.72.24.15.78 oliviermichel3@orange.fr

### ESTI'FORM

Président : Monsieur COMMINGE Jean-Luc  
☎ 06.81.48.24.11 jlcvd47@hotmail.fr  
ou Madame MORA Laurence  
☎ 06.79.65.20.13 mora.laurence@wanadoo.fr

### FOOTBALL CLUB ROQUEFORTAIS

Président : Monsieur GHEERBRANT Vincent  
☎ 06.22.82.11.17 538059@lfaquitaine.fr

### FOOTBALL : AS SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

Président : Monsieur BESSON Olivier  
☎ 06.19.03.39.27 olivier.besson2@wanadoo.fr

### LES FOUS DU VOLANT : BADMINTON

Président : Monsieur LECLERCQ Dominique  
☎ 06.10.12.83.83  
assolessousduvolant@hotmail.com

### SENSUAL LATINO

Présidente : Madame DA COSTA Alda  
☎ 06.09.71.13.78 alda.dacosta15@gmail.fr

### S'PACE DANSE

Présidente : Madame RANA Maryse  
Professeur : Madame SILVESTRE Audrey  
☎ 06.66.41.28.27 spacedanse@outlook.fr  
silaudrey@hotmail.fr



### TOUM GARONNE : TAI CHAI CHUAN

Président : Monsieur LEMARCHAND Joël  
Vice-Président : Monsieur BACQUEY Frédéric  
☎ 06.82.91.65.97 - 06.82.78.12.40  
frederic.bacquey@wanadoo.fr

### VÉLO-CLUB DU BRUILHOIS ET DE L'AGENAIS

Président : Monsieur BERJAUD Claude  
☎ 06.33.53.63.75 claude.berjaud47@gmail.fr

### WESTERN DANCE ESTILLAC

Président : Madame PERRIN Florence  
☎ 06.82.09.69.72 florence.perrin@fr.fr  
Secrétaire : Madame GOUCHET Anita  
anita.gouchet@orange.fr

### YOGA ET BIEN-ÊTRE ESTILLACAIS

Présidente : Madame SOULIÉ Pascale  
☎ 06.23.94.01.09  
yogabienetreestillacais@aol.com

### ZUMBA ET BIEN-ÊTRE EN AQUITAINE

Présidente : Madame CAMBON Nathalie  
Secrétaire : Madame BONNARD Isabelle  
☎ 06.76.66.34.73  
pilates.zumba.aquitaine@gmail.com



# LA VIE ASSOCIATIVE...

## Évènements Bibliothèque



**BIBLIOTHEQUE  
D'ESTILLAC**

**VIDE ÉTAGÈRES**

**SAMEDI 26 JUIN  
9H-18H**

### Lecture au Cœur

Un échange entre lecteurs autour d'un livre qui vous a touché sera organisé à la bibliothèque d'Estillac à 16h30 chaque premier vendredi du mois (sauf les mois d'août et septembre). Premiers rendez-vous de "Lecture au cœur" les vendredis 4 Juin, 2 Juillet et le 1er Octobre.



## SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE DE ROQUEFORT ET ESTILLAC



La Société de Chasse de Roquefort et Estillac tiendra sa première permanence permis de chasser le dimanche 20 juin 2021 à la ferme Baqué, 2 rue du Sarthe à Roquefort de 9H à 11H30.

Les chasseurs sont priés de se présenter en personne afin de signer la déclaration sur l'honneur liée à la validation du permis de chasser et de présenter leur permis original ainsi qu'un justificatif de domicile.

Le permis ne sera commandé que sur signature du chasseur concerné.

Une deuxième permanence permis de chasser se tiendra le dimanche 1er août 2021 à la ferme Baque, 2 rue du Sarthe à Roquefort de 9H à 11H30.

## SPACE DANCE

Après de longs mois d'arrêt en présentiel, tous les élèves de l'association Space Danse, de 4 à 63 ans, ont été ravis de retrouver leur professeur de danse classique, Audrey, et de danser à nouveau, pour de vrai, malgré des conditions particulières.

En effet, les mercredis et samedis, la Mairie a gracieusement mis à notre disposition un espace pour pouvoir pratiquer les cours de danse en extérieur à côté de la salle des fêtes ou sous la halle par mauvais temps. Les sourires se lisent sur les visages malgré le port du masque. Motivés comme jamais, tous les élèves s'investissent pleinement pour préparer le tant attendu spectacle de fin d'année qui aura lieu le 5 juin prochain au Galion à Foulayronnes. Parallèlement, certains élèves se préparent pour le concours régional de la Confédération Nationale de Danse qui se tiendra le week-end de la Pentecôte à côté de Bordeaux. Une fin d'année bien chargée, mais beaucoup de bonheur à partager après une rude année !

Renseignements au 06.66.41.28.27 ou  
[spacedanse@outlook.fr](mailto:spacedanse@outlook.fr)



## À L'ÉCOLE...

Pour le plus grand bonheur des plus petits de nos écoliers, de nouvelles structures ont remplacé les anciennes !



## AVEC MC CRÉATION, LE BONHEUR EST FAIT MAIN !!!

Je me présente Sabine, créatrice, décoratrice et organisatrice passionnée, j'ai fait de mon rêve une réalité. Toujours à l'écoute de vos envies, de vos besoins, je saurai mettre tout en œuvre pour que l'événement que vous organisez soit inoubliable.

Je souhaite mettre à votre disposition mon savoir-faire afin de vous confectionner une organisation et une décoration unique et fait main.



Créatrice, décoratrice, organisatrice d'événements

Sabine Larroche  
06-40-50-55-81  
www.mccreation47.com

Je vous propose...

Mariage (plusieurs formules disponibles)  
Enterrement vie de jeune fille / Jeune garçon  
Fiançailles/ demande en mariage  
Anniversaire  
Baptême  
Babyshower  
Départ à la retraite/ pot de départ  
Cousinade  
Communion  
Repas de famille ou entre amis  
Et bien tant d'autres...



## INSTITUT DE BEAUTÉ SOIN DE SOIE

Profitez d'un moment de détente, de bien être et de relaxation: épilations, soins du visage et du corps, BOLS TIBÉTAINS, BOLS KANSU.

Je vous accueille du lundi au samedi sur rendez-vous en journée continue dans le respect des mesures d'hygiène et sanitaires.

Face à la mairie, parking.

Tél : 06 36 52 87 85



## C'EST AVEC GRAND PLAISIR QUE NOUS ACCUEILLONS TROIS NOUVEAUX COMMERÇANTS SUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE !



Le Jardin d'Albret sera ravi de vous y accueillir afin de vous vendre des fruits et légumes de saison et de grande qualité.

Éric SUBIRADE - 06 88 07 64 70

Découvrez les bons plats cuisinés par "Bijou cuisine pour vous" ! Au menu selon les saisons : Couscous, paëlla, calamars farcis, brandade de morue, saumon à la crème, poulet ou poisson basquaise, nouilles chinoises, porc au caramel, moules crème ou roquefort, tartiflette, gambas flambées,...

Fanny CARNEIRO - 06 78 41 65 69



Nathalie GARRIGOU au volant de son épicerie ambulante, vous propose des produits alimentaires secs (riz, farine, pâtes, semoule, sucre, café, huile, amandes, etc.), en vrac, sans emballages jetables et, dans la mesure du possible en provenance du Lot-et-Garonne.

SAS LES PETITS POIDS - 06 51 53 01 55

